

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE :

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale adjointe de la Municipalité de L'Islet :

Que le conseil de la Municipalité de L'Islet devra statuer, lors d'une séance ordinaire qui aura lieu le lundi 3 août 2020 à 19 h 30 à l'édifice municipal, situé au 284, boulevard Nilus-Leclerc, sur la demande de dérogation suivante :

NATURE ET EFFET :

L'immeuble ci-après décrit est situé dans la zone 6Ra du règlement de zonage de la Municipalité de L'Islet.

Dérogation mineure :

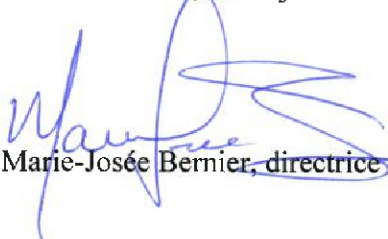
La dérogation mineure est demandée afin d'autoriser l'agrandissement de la résidence à 3,10 mètres de la ligne avant plutôt que les 6 mètres de marge de recul avant exigées par l'article 3.12 du règlement de zonage 158-2013.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :

- Adresse : 24, chemin Valaire-Landy
- Numéro de lot : 3 179 548

Lors de cette réunion, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à L'Islet, ce 16 juillet 2020.


Marie-Josée Bernier, directrice générale adjointe